



**Mini-Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement  
du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana,  
du Liberia, du Nigeria et du Sénégal**

**Abuja, 10 Septembre 2011**

**Communiqué Final**

1. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Libéria, du Nigeria et du Sénégal se sont réunis dans le cadre d'un mini-sommet, le 10 septembre 2011 à Abuja, République fédérale du Nigeria, sous la présidence de S.E.M. Goodluck Ebele Jonathan, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, à l'effet d'examiner la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire et au Liberia.
2. Ils ont exprimé leur profonde préoccupation face à la situation sécuritaire dans la zone frontalière de ces deux pays et à l'intérieur du Libéria, caractérisée non seulement par les activités criminelles menées par des groupes armés non étatiques mais aussi par la présence et la circulation d'armes légères et de petit calibre (ALPC) et par la détérioration des conditions de vie des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes (PDI).
3. Après avoir évalué l'impact potentiel de la situation sur les prochaines élections au Libéria, notamment à la lumière des tensions nées récemment et des risques liés à l'utilisation des groupes armés pour perpétrer la violence et perturber les élections, le Mini Sommet :

- i. Salue le rôle important joué par les missions des Nations Unies dans la stabilisation de la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire et au Liberia;
- ii. Exhorte les Nations Unies à intensifier les opérations de suivi et de contrôle menées conjointement par l'ONUCI et la MINUL, le long de la frontière commune entre les deux pays. A cet égard, le Mini Sommet demande au Nations Unies de fournir une assistance technique supplémentaire à ces missions de maintien de la paix.
- iii. S'est résolu à continuer à travailler étroitement avec les Nations Unies conformément à la résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2000 (2011) en vue de créer un environnement propice pour la tenue d'élections paisibles, libres, justes et crédibles le 11 octobre 2011.

4. A la lumière de ce qui précède, les Chefs d'Etat ont instruit le Président de la Commission de convoquer, le mardi 13 septembre 2011 à Monrovia, une réunion des Chefs d'Etat Major et des Chefs de Police des six Etats Membres afin d'évaluer les menaces sécuritaires dans la zone, en particulier en rapport avec le processus électoral au Libéria et d'en formuler des recommandations appropriées. Ils ont également instruit le Président de la Commission de faire suivre cette réunion par une autre qui regroupera les quinze Etats membres en vue de finaliser lesdites recommandations.

5. Les Chefs d'Etat ont chargé les représentants du présent Mini Sommet de rencontrer le Secrétaire Général des Nations Unies, S. E. Ban KI Moon, afin de solliciter un effort plus grand en matière de sécurité dans la région et de lui faire part du souhait d'une coopération renforcée CEDEAO-Nations Unies à cet égard.

6. S'agissant des prochaines élections au Libéria, le Mini Sommet a réitéré à tous les acteurs sa détermination à assurer des élections apaisées, libres, justes et transparentes dans le pays. A cet égard, il les a invités à coopérer pour l'atteinte de cet objectif en plaçant l'intérêt du Liberia au-dessus de toute considération partisane.

7. Les Chefs d'Etat on rappelé que la CEDEAO ne saurait tolérer durant ce processus électoral aucun acte d'incitation ou de provocation et aucun rejet

des résultats d'élections libres et justes. Ainsi, Ils ont exprimé leur détermination à la «tolérance zéro» pour toute velléité de rejet du verdict des urnes.

8. Les Chefs d'Etat ont instruit le Président de la Commission de dépêcher au Libéria un envoyé spécial pour couvrir la période des élections. Ils l'ont également autorisé à conduire une mission conjointe CEDEAO-UNOWA dans ce pays à l'effet d'interagir avec les différentes parties prenantes dans l'objectif d'assurer un processus électoral paisible et crédible.

9. S'agissant de la stabilisation de la Situation Humanitaire, le Mini Sommet a instruit le Président de la Commission d'intensifier, en collaboration avec les Agences compétentes des Nations Unies, les efforts de la CEDEAO visant à mobiliser une assistance en faveur des réfugiés et personnes déplacées le long de la frontière commune entre les deux pays, et à faciliter le retour et la réinstallation des réfugiés et des déplacés internes.

10. Les Chefs d'Etat ont exprimé leur profonde gratitude à l'endroit de S.E. Goodluck Ebele Jonathan, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, au Gouvernement et au Peuple de la République Fédérale du Nigeria, pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé ainsi que les excellentes dispositions prises afin d'assurer la réussite de leurs délibérations.

**Fait à Abuja, le 10 Septembre 2011**

**Les Chefs d'Etat**